



Fonds pour l'environnement mondial

FEM

Résumé du document GEF/C.35/3

Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.35/3 intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales*, le Conseil se félicite des activités envisagées pour donner suite aux directives et décisions des Conférences des parties aux conventions internationales sur l'environnement. Il charge le Secrétariat et les Entités d'exécution du FEM de continuer de travailler avec les pays bénéficiaires pour qu'ils tiennent compte de ces directives et des priorités nationales dans leur programmation des ressources et des activités du FEM.

RÉSUMÉ ANALYTYQUE

1. Le document GEF/C.35/3 rend compte des faits récents intéressant le FEM intervenus dans le cadre des conventions multilatérales sur l'environnement, dont la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULDD), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (Convention de Stockholm) et le Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone (Protocole de Montréal). Il présente également des informations sur les relations du FEM avec les instances d'autres Conventions et institutions internationales.

Les points saillants du document sont les suivants :

- a) Bref compte rendu et liste des activités conjointes prévues par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et le Secrétariat du FEM pour célébrer l'Année internationale de la biodiversité en 2010.
- b) État d'avancement de la préparation des quatrièmes rapports nationaux sur la biodiversité, à communiquer au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

- c) Bref compte rendu de la septième réunion du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification et de la première session du Comité de la science et de la technologie, qui se sont tenues à Istanbul, en Turquie, du 6 au 17 novembre 2008.
- d) Suite que le FEM propose de donner aux directives reçues à la quatorzième session de la Conférence des parties à la CCNUCC et à la quatrième session de la Conférence des parties agissant comme réunion des parties au Protocole de Kyoto, qui se sont déroulées à Poznan, en Pologne, du 01 au 12 décembre 2008.
- e) Brève note sur la poursuite de la coopération du FEM avec les instances de la Convention de Stockholm et rapport de la quatrième réunion de la Conférence des parties à la Convention de Stockholm, qui s'est tenue à Genève, en Suisse, du 4 au 8 mai 2009.
- f) Bref compte rendu de la vingtième réunion des parties au Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone, qui s'est tenue à Doha, au Qatar, du 16 au 20 novembre 2008.
- g) Bref compte rendu de la collaboration du FEM avec le Forum des Nations Unies sur les forêts et de sa participation aux réunions organisées par cette institution.
- h) Rapport sur les réunions et les activités du Conseil du Fonds pour l'adaptation.